



Rencontre de la Table de concertation

Le vendredi 16 avril 2021, de 9h00 à midi

Par visioconférence Zoom

16-04-21TC-ODJ

Ordre du jour proposé

- 1. Accueil et prière**
- 2. Présentation des membres**
- 3. Mot du directeur général de la CRC, Alain Ambeault**
- 4. Présentation de notre personne ressource**
- 5. Exposé : Racisme et racisme systémique : première partie**
- 6. Période d'échange**
- 7. Exposé : Racisme et racisme systémique : deuxième partie**
- 8. Fin de la rencontre**

COMPTE-RENDU DE LA TABLE DE CONCERTATION
DU SERVICE DE PRIORITÉS DANS LES DONS
16 AVRIL 2021, DE 9H00 À MIDI
Par visioconférence Zoom

Présences :

Ambeault Alain, Badran Sylvain, Barlow Josée, Beaulieu Céline, Belliard Kati, Benoit Marc, Bernier Nicole, Bertrand Pierrette, Bigou Jean-Michel, Biron Solange, Bisaillon Monique, Bouchard Dominique, Cadar Alexandra Elana, Caissy Christian, Cantin Fernande, Carrier Yves, Chalifoux Cindy, Côte Isabelle, Courtemanche Sylvie, Deschenes François, Dionne Louise, Dostie Colette, Dupont Nathalie, Éloy Martine, Frappier Julie, Gervais Conceptie, Greason Vincent, Harnois Josée, Labonté Lise, Langlais Lorette, Laplante Mathieu, Lépine Valérie, Mélançon François, Josy Mullassery, Parent France, Perron-Tremblay Dominik, Pilon Michel, Proulx Marlène, Ntagungira Renée, Prud'homme Pierre, Rodrigue Nathalie, Roussin Hélène, Royer Louise, Sarrasin Sylvie, Savard Michel, St-André Mélanie, Thuy Christian, Turcot Gisèle, Vaillacourt Claire,

Personne-ressource :

Martine Eloy
Comité « Racisme et exclusion sociale », Ligue des Droits et Libertés de Montréal (LDL)

1. Accueil et prière

La rencontre débute avec quelques consignes sur le fonctionnement du zoom qui nous sont communiquées par Jean-Michel Bigou.

Renée Ntagungira nous propose ensuite l'écoute d'une chanson sur le thème de l'amour afin de nous mettre dans de bonnes dispositions pour la rencontre : « Le monde a besoin d'amour » de Claude Thibault (<https://youtu.be/rtiSEXdP7Y8>).

2. Présentation des membres

Suite au chant, Renée Ntagungira souhaite la bienvenue à toutes et tous en prenant soin de souligner la présence des personnes provenant des différentes régions du Québec, des membres de la Table de concertation, des collègues de la Conférence religieuse canadienne (CRC) et de tous les membres de notre réseau, sans oublier les personnes non membres qui sont avec nous aujourd'hui. Elle remercie aussi Alain Ambeault, csv, directeur général de la CRC à qui elle cède la parole.

3. Mot du directeur général de la CRC, Alain Ambeault

Alain Ambeault remercie chacune et chacun de leur présence. Des remerciements sont aussi adressés aux personnes répondantes qui soutiennent le travail de la responsable du Service de priorité dans les dons. Il qualifie l'appui de ces personnes comme étant inestimable et poursuit en soulignant aussi l'excellent travail de Renée Ntagungira.

Inspiré par le thème de la rencontre, soit le racisme systémique, Alain Ambeault nous propose une citation tirée de Fratelli Tutti, encyclique du pape François (octobre 2020) :

« Et quiconque élève un mur, quiconque construit un mur, finira par être un esclave dans les murs qu'il a construits, privé d'horizons. Il lui manque, en effet, l'altérité. »

Le directeur de la CRC conclue sur un « Bravo » pour l'audace du choix du thème d'aujourd'hui et félicite l'assemblée pour son engagement soutenu dans la lutte à la pauvreté et à l'injustice.

4. Présentation de notre personne ressource

Isabelle Côté prend la parole pour présenter notre invitée d'aujourd'hui, Madame Martine Eloy de la Ligue des Droits et Libertés de Montréal (LDL).

Diplômée de l'Université McGill en sciences politiques et en philosophie, Martine Eloy a aussi une formation d'infirmière. Elle a travaillé pendant 10 ans à l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'est impliquée à la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) comme conseillère à la condition féminine. Militante de longue date, elle a participé à la mise sur pied du premier centre de femmes au Québec. Engagée dans plusieurs autres luttes (guerre du Vietnam, Mouvement zone libre d'armes nucléaires, Collectif échec à la guerre, etc.), elle est active au sein de la LDL depuis 2021.

En plus de siéger sur le conseil d'administration de cet organisme, elle est impliquée au sein de deux comités, soit « Surveillance des populations » et « Racisme et exclusion sociale ». C'est donc en lien avec cette dernière implication qu'elle est avec nous aujourd'hui.

5. Exposé : Racisme et racisme systémique : première partie

Madame Eloy débute son exposé en remerciant Renée Ntagungira et la Conférence religieuse canadienne de l'avoir invitée. Elle prend aussi soin de nommer que nous occupons des terres non cédées, celles des Kanien'keha:ka, qui ont longtemps servi de lieu d'échange entre les nations.

Présentation de Ligue des Droits et Libertés de Montréal (LDL) Madame Eloy nous présente sommairement la LDL, fondée en 1963, il y a 57 ans et relate les jalons

importants de son histoire tels que l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne ou encore la création du régime d'aide juridique.

Organisme au cœur des enjeux sociaux, la LDL a contribué à faire avancer les libertés civiles et les droits économiques, sociaux et culturels sur différents plans (droits des détenu-e-s, droit des femmes, droits des autochtones, liberté d'expression, etc.).

Mise en garde

Madame Eloy précise qu'en tant que personne blanche, elle ne souhaite pas prendre la parole au nom des personnes qui vivent le racisme, mais considère que toute personne porte la responsabilité de chercher à mieux comprendre le racisme. Pour ce faire, ce qu'elle partagera avec nous aujourd'hui est l'analyse de la LDL sur le sujet.

L'origine du mot « race »

Le concept de race pour les êtres humains n'est apparu qu'à l'époque de la colonisation et s'est développé au 17^e siècle. C'est un « construit » qui n'a aucun fondement scientifique : « La race naît du racisme et non le contraire ! » (Ta-Nehisi Coates)

Définition

Le processus de racialisation (construit de « l'Autre ») consiste en la création d'une catégorie de sous-humains à qui on attribue des caractéristiques stigmatisées et infériorisantes.

On comprend que ce processus a été bien utile, à l'époque où il est apparu, alors que les colonies avaient besoin de main d'œuvre pour l'exploitation des nouveaux territoires conquis. C'est ainsi qu'il a été possible d'asservir et d'exploiter des êtres humains. L'objectif du processus de racialisation est donc bien de créer un « Autre » de qui on peut se distancier, voire, qu'on peut inférioriser, ce qui a donné lieu à entendre des discours tels que : « Nous allons aider les Africains » alors qu'il s'agissait plutôt d'aller piller les ressources des Africains ! C'est ainsi qu'on a été en mesure de légitimer l'esclavage.

Au Canada et au Québec

Contrairement à ce qu'on peut penser, le racisme fait partie de l'histoire du Canada. À preuve : L'esclavage a été légal jusqu'en 1834. Quelques autres repères historiques en témoignent tels que : - les Articles de capitulation de Montréal (1760) où on retrouve une reconnaissance des droits des propriétaires d'esclaves, - la triste histoire des pensionnats autochtones et - la Loi sur les Indiens de 1876 qui – bien qu'elle ait été amendée – est toujours en vigueur!

D'autres exemples s'ajoutent pour le Québec : - les Canadiens d'origine asiatiques qui n'ont pas eu le droit de vote avant 1949, ou encore - la faculté de médecine de l'Université McGill qui refusait les étudiants noirs dans les années 30 et, plus près de nous encore, des extraits du Manuel scolaire des Frères maristes (approuvé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique) avancent qu'il existe trois races principales : blanche, jaune et noire et que la race blanche est la plus civilisée et la race noire est la plus arriérée!

Qu'est-ce que la race?

Dans les faits, le blanc et le noir ne sont pas des couleurs de peaux. La peau des êtres humains se décline plutôt en une multitude de nuances qui passent du beige au rose, puis du pêche au brun... Le projet mené par Angelica Dass qui a photographié plus de 4 000 personnes à travers le monde le montre bien.

On a démontré qu'il existait plus de différences au plan génétique entre 2 personnes de « race » blanche qu'entre une personne blanche et une personne racisée! La seule race dont on peut parler est la race humaine...

Plutôt que de parler de « races » noire ou blanche, les termes « personnes racisées » ou « racialisées » sont à privilégier. Ce faisant, on met en évidence le caractère construit de cette identité.

Le racisme

Une définition du racisme nous est proposée : Traitement différent qui prend la forme d'une distinction, d'une restriction ou d'une préférence exercée par un individu ou une organisation sur la base de la couleur de la peau, de l'origine nationale ou ethnique d'une personne. (source : Commission des Droits de la Personne et des Droits de la Jeunesse (CDPDJ))

Quand on pense au racisme, on pense à des situations ignobles ou dégradantes (Georges Floyd, Joyce Echaquan). On se sent indignés et on condamne les individus qui commentent des gestes racistes. Cette façon de percevoir les faits nous permet en quelque sorte de voir le raciste chez l'autre personne et de s'en distancier : elle est raciste, je ne le suis pas. Ce faisant, on vit de l'impuissance. Or, le racisme systémique change cette perspective et nous sort de l'impuissance qu'on ressent devant ces comportements individuels.

Le racisme systémique

Se distinguant des comportements individuels et intentionnels, le racisme systémique réfère à un système. On le définit ainsi :

Un ensemble de structures, d'actions et de croyances économiques, politiques, sociales et culturelles qui systématisent et perpétuent la répartition inégale des privilèges, des ressources et des pouvoirs entre les personnes blanches et de couleur. (Hilliard 1992)

Un commentaire souligne le fait que les gens victimes de racisme peuvent se percevoir eux-même de façon négative. Comme quoi, il s'agit bien d'un système qui est intégré par tous et toutes...

Le privilège « blanc »

Le racisme est lié à l'exercice d'un pouvoir favorisant une catégorie de personne au détriment d'une autre catégorie. Sans qu'on ne le remarque, il y aurait un privilège au fait d'être blanc.

Pour en prendre conscience, on peut se demander :

- Pourquoi des personnes blanches résidant dans un même quartier ne se font pas accuser de vivre en ghetto?
- Pourquoi une personne blanche n'a pas de difficultés à trouver une poupée qui ressemble à son enfant?
- Pourquoi une personne blanche, lorsqu'elle doit sortir le soir, ne craint pas d'être interpellée sans raisons par la police?

Pour paraphraser Peggy McIntosh (1989), on peut imaginer que le privilège blanc est comme un sac à dos invisible et sans poids, rempli de cartes spéciales, de passeports, de codes, de vêtements et de chèques en blanc!

Intersection des oppressions et « nouveau racisme »

Avant de s'arrêter pour un moment d'échange, Madame Eloy attire notre attention sur deux aspects du racismes qu'il est intéressant de connaître : - l'intersectionnalité, qui éclaire le fait que les différents types d'oppressions se croisent et se renforcent et : - le « nouveau » racisme, qui se fonde, non pas sur la race, mais sur les croyances et les coutumes.

6. Période d'échange

Avant de passer à la pause, nous prenons un court moment pour échanger.

Une première intervention dénonce l'existence du racisme systémique dans le milieu des travailleurs temporaires où l'exploitation peut se maintenir en s'appuyant sur des lois, des normes et des pratiques, édifiant, pour ces gens, un régime de droits discriminatoire.

Quelques questions sont posées :

- Le fait de parler de *racisme systémique* constitue-t-il un apport sur le plan du débat social ou polarise-t-il encore davantage?
- Pourquoi certains québécois ne veulent-ils pas entendre parler de racisme systémique?
- Comment comprendre le suprémacisme blanc?

Pour Madame Eloy, il est important de nommer ce qui existe pour pouvoir le comprendre et le transformer et enchaîne en affirmant que pour Monsieur Legault, il ne s'agit pas un débat sémantique : « Il comprend la différence entre les termes et sait pertinemment que la reconnaissance du fait amènerait des interventions d'une ampleur toute autre ». Ainsi, dans le cas de Joyce Echaquan par exemple, il est plus simple de congédier les infirmières en cause que de s'intéresser au système qui crée une culture permettant que des comportements puissent exister chez les individus...

Un exemple de racisme systémique est apporté: celui d'enfants autochtones qui auraient été amenés à Montréal afin d'aller à l'école et qui – à défaut de fournir leur acte de naissance – ont passé l'automne dans un local sans avoir été scolarisé. Cet exemple montre bien que l'exigence – apparemment neutre – d'avoir à fournir un acte de naissance, peut être discriminatoire pour ces enfants vivant dans le grand nord.

***** PAUSE *****

7. Exposé : Racisme et racisme systémique : deuxième partie

Madame Eloy poursuit pour la 2^e partie de l'exposé.

Stéréotypes et biais implicites

On entame cette deuxième partie avec le concept de stéréotype qui nous amène à parler des biais implicites. Nous voyons que ces biais vont donner lieu à des situations telles que : « présumer qu'une personne à la peau foncée nouvellement employée va être identifiée spontanément par ses collègues comme le nouveau coursier, plutôt que le nouveau chef de service »... Ces biais sont dans les normes, les cultures, les pratiques

présentes dans notre environnement et ce depuis notre enfance. Ils nous traversent toutes et tous.

Au niveau individuel, ces biais font en sorte qu'on va davantage encourager un jeune homme « blanc » qu'un jeune homme racisé à faire des études universitaires. Même chez les enfants, on voit que les poupées « blanches » sont perçues comme « plus belles et plus intelligentes ». Un test bien connu a d'ailleurs démontré l'existence de biais favorables envers les « blancs » et défavorables envers les « noirs » et ce, même chez les sujets racisés. (Test d'Association Implicite (TAI) Noir-Blanc). Finalement, au niveau social, ces biais donnent lieu à des statistiques présentant des disparités importantes entre les deux groupes d'individus (chômage, emplois précaires, pauvreté).

Le racisme systémique : un iceberg

Le racisme systémique eut être comparé à un iceberg. La pointe d'iceberg nous laisse voir la partie qui sort et capte le regard. Sous l'eau, la partie est bien plus importante et... sans la partie submergée, il n'y aurait pas de pointe dépassant la surface!

L'image présentée propose quatre différents niveaux plus ou moins visibles que voici :

- Le racisme direct (des injures prononcées de personne à personne)
- La discrimination raciale (refuser un logement à une personne racisée)
- Le racisme institutionnel ou organisationnel (demander un acte de naissance)
- Le racisme sociétal (basé sur les valeurs)

Que pouvons-nous faire?

Parce que nous participons tous à ce système de racisme, nous avons la responsabilité de prendre action, d'être « anti-raciste »! L'approche qui nous est suggéré procède de trois étapes :

- Reconnaître l'existence du racisme systémique,
- Le nommer, faire en sorte de le dévoiler et
- S'intéresser à la dynamique de pouvoir des groupes et des structures.

Il ne s'agit pas ici d'accuser l'un ou l'autre individu d'être raciste, mais de prendre acte que nous sommes tous traversés par celui-ci et avons tous le devoir d'agir lorsque nous sommes devant des situations où celui-ci se manifeste.

Pour s'attaquer au racisme systémique, nous devons agir tant sur le plan individuel qu'au niveau collectif.

Dans nos relations sociales, nous devons refuser les gestes et les paroles racistes et être à l'écoute des personnes qui en sont victimes. Il nous faut aussi dénoncer les normes et pratiques qui pourraient être discriminatoires, déconstruire les biais sociaux, préjugés et stéréotypes où qu'ils soient et appuyer les luttes antiraciales.

8. Fin de la rencontre

Bref retour sur la présentation

Avant de clore la rencontre, nous prenons encore un peu de temps pour échanger.

Une personne rapporte une anecdote révélant l'importance de s'intéresser d'avantage à l'impact qu'à l'intention lors d'incidents racistes (une personne qui, voulant lui être sympathique, a émis le commentaire : « On en voudrait plus des comme toi » en pointant du doigt un groupe de personnes à la peau foncée).

Une question est posée sur la façon dont il serait un jour possible de déterminer que le racisme systémique a été enrayé. Madame Eloy estime que des études factuelles et des statistiques pouvant attester de l'absence d'une disproportion serait la voie à emprunter, ce qui implique la nécessité de continuer d'avoir des pratiques qui rendent visible le phénomène (par ex. : noter la race sur un constat de police).

Une dernière intervention nous invite à prendre connaissance du mémoire produit par le conseil des Atikamekw de Manawan et le conseil de la Nation Atikamekw qui dénonce le racisme systémique en cause dans le décès de Joyce Echaquan. Ce mémoire demande à ce que soit adopté « le principe de Joyce » qui permettrait de faire valoir les droits des Autochtones au Québec et au Canada en matière de santé et de services sociaux.

<https://www.newswire.ca/news-releases/depot-du-principe-de-joyce-les-atikamekw-deposent-le-principe-de-joyce-aux-gouvernements-du-quebec-et-du-canada-829961817.html>

Nous sommes aussi invités à visionner une courte capsule abordant les mêmes thèmes que ceux vus lors de sa présentation et qui a été produite par la LDL. (<https://liguedesdroits.ca/capsule-racisme/>)

Remerciements et mot de la fin

Afin de clore la rencontre, René Ntagungira et Isabelle Coté prennent la parole pour les remerciements d'usage qui sont complétés par Sylvie Courtmanche. Cette dernière adresse des remerciements sentis à notre invitée dont la dernière phrase est reproduite

ici : « *Ce matin, c'est le souffle coupé que nous remercions la citoyenne militante généreuse et passionnée que vous êtes. Merci Madame Eloy* »

Suivis et rappels

Renée Ntagungira nous communique la date de notre prochain rendez-vous qui est fixé au 5 novembre 2021. Elle nous indique aussi que d'autres informations suivront bientôt avec le compte-rendu de la présentation d'aujourd'hui.

Jean-Michel Bigou lève la rencontre zoom à midi.

Secrétaire: France Parent, membre de la Table de concertation (OFSJ)